

Le mardi 28 juin 2022

OBJET : PRÉAVIS DE GRÈVE DES SALARIÉ·ES DU TnBA ET DE L'ÉSTBA

Par ce courrier, nous souhaitons vous informer que les salarié·es du TnBA et de l'éstba se voient contraint·es de déposer un préavis de grève pour la journée du mercredi 29 juin à partir de 14h, visant à alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail.

En effet, il n'est plus possible d'ignorer que derrière chaque action visible félicitée par les tutelles, la presse, le public, les artistes, il y a une équipe qui porte à bout de bras ce projet, s'active, réagit aux demandes, anticipe les besoins et crée à la mesure de chaque poste. Tout est long, laborieux, industriel, souvent compliqué et parfois difficile.

Ce travail nous le portons avec joie mais il est nécessaire qu'il soit reconnu.

Il y a eu des alertes répétées dans les différents services sur la surcharge de travail qui existe depuis plusieurs années. Ces alertes sont restées sans réponse et bien au contraire les activités se sont multipliées :

À titre d'exemple pour la saison 2021 / 2022 : sur les 250 jours d'ouverture au public, ce sont 30 spectacles accueillis, 21 spectacles produits et coproduits, 246 jours de résidences, mais aussi tous les événements autour des spectacles, un festival de la création, une Saison Bis, un travail souterrain quotidien, une charge administrative lourde, dans un contexte matériel vieillissant et dégradé.

La charge de travail est exponentielle et la masse salariale n'est plus en mesure de tenir ses missions sans prendre de risques pour sa santé physique et morale. À cela s'ajoute une dégradation du matériel et de l'infrastructure de l'établissement. Ces conditions de travail s'accompagnent de bas salaires qui ne représentent ni l'engagement des salarié·es permanent·es et intermittent·es ni leur niveau de formation et leur expertise.

Les équipes sont épuisées et ont atteint un point de rupture.

Après plusieurs années de dialogue social improductif et infructueux, cette grève est fondée sur **plusieurs revendications**, dont les suivantes :

- Une réelle considération de la charge de travail des équipes, une valorisation et une adéquation entre la programmation, l'activité de la structure et l'effectif des salarié.e.s.
- Une revalorisation des grilles des salaires des permanent.e.s, intermittent.e.s et ouvrier.se.s.
- Une véritable reconnaissance de l'investissement, des compétences et du travail de toutes.

Ce préavis de grève a été envoyé à la direction du TnBA le mercredi 22 juin. Après de nombreuses réunions de négociation et dans une volonté de maintenir un échange apaisé et constructif, le dialogue avec la direction s'est aujourd'hui rompu, et ce, uniquement à l'initiative de celle-ci.

Les salarié.e.s et les représentant.e.s du CSE sont très inquiet.e.s et sous le choc des réactions de la directrice tenant un discours violent, dégradant, humiliant et proférant des menaces notamment de licenciement à l'encontre des salarié.e.s.

Tenant compte de cela, les salarié.e.s n'ont d'autre choix que de se mettre en grève ce mercredi 29 juin 2022.

La passion et le dévouement du personnel permanent et intermittent du TnBA et de l'estba ne suffisent plus à supporter la charge et les conditions de travail.

Les salarié.e.s du TnBA et de l'estba.